

# Catégorie Portefeuille de croissance Allegro - Série B

## Aperçu du Fonds AU 30 JUIN 2011

**Gestionnaire :** Société de gestion d'investissement I.G. Ltée

Le présent document contient des renseignements qu'il est important de connaître au sujet du Fonds. Vous trouverez d'autres renseignements plus complets dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, vous pouvez contacter votre conseiller, téléphoner au 1-800-661-4578 (au Québec) ou au 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), ou encore écrire au 2001, rue University, bureau 2000, Montréal, Québec, H3A 2A6 ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, av. Portage, Winnipeg, Manitoba, R3C 3B6. Vous trouverez aussi ce document sur notre site Web au [www.groupeinvestors.com](http://www.groupeinvestors.com).

### Bref aperçu

<b>Date de création</b>	Juillet 2009
<b>Valeur totale du Fonds au 31 mai 2011</b>	14,3 M\$
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b>	3,07 %
<b>Gestionnaire(s) de portefeuille</b>	Société de gestion d'investissement I.G. Ltée
<b>Distributions</b>	Intervalles irréguliers
<b>Placement minimum</b>	50 \$ au départ, tranches de 50 \$ par la suite

### Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds vise à procurer la croissance à long terme du capital en investissant principalement dans une combinaison de Fonds du Groupe Investors qui offrent généralement une exposition de 45 % aux actions canadiennes et de 55 % aux actions étrangères. Le conseiller en valeurs peut revoir la répartition de l'actif et la modifier sans préavis.

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mai 2011. Ces placements peuvent être modifiés.

#### Dix principaux placements [AU 31 MAI 2011]

1. Fonds Valeur grande capitalisation É.-U. Investors
2. Fonds canadien Valeur grande capitalisation Investors
3. Fonds de croissance canadien IG AGF
4. Fonds européen IG Mackenzie Ivy
5. Fonds de croissance panasiatique Investors
6. Fonds Découvertes É.-U. Investors
7. Fonds de croissance d'actions canadiennes IG Mackenzie Maxxum
8. Fonds mondial Valeur IG Mackenzie Cundill
9. Fonds canadien petite capitalisation Investors

**Nombre total de placements** 9

**Les dix principaux placements représentent 100 % du Fonds.**

Répartition des placements [AU 31 MAI 2011]		(%)
Fonds d'actions étrangères	57	
Fonds d'actions canadiennes	43	
	<b>100</b>	

### Quel a été le rendement du Fonds?

La présente section indique les rendements du Fonds au cours de la dernière année. Les rendements sont présentés après déduction des frais. Ces frais réduisent les rendements.

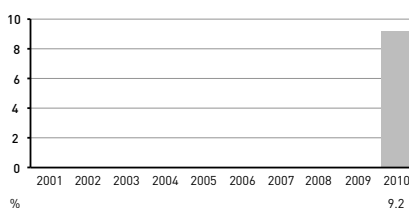
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. Les rendements réels après impôt dépendent de votre situation fiscale personnelle.

#### Rendement moyen

Une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans le Fonds au moment de sa création aurait un placement d'une valeur de 1 323 \$ au 31 mai 2011, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel composé d'environ 16,0 %.

#### Rendements annuels

Le graphique suivant montre le rendement du Fonds pour chaque année civile indiquée. Le Fonds n'a terminé aucune de ces années à la baisse.



### Quel est le degré de risque?

Quand vous investissez dans un Fonds, la valeur de votre placement peut diminuer ou augmenter. Le Groupe Investors a déterminé que ce Fonds présente un degré de risque moyen.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour une description des autres types de risques, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds.

### Y a-t-il des garanties?

Comme dans le cas de la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous ne récupérez pas nécessairement le montant investi.

### À qui le Fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui recherchent la croissance à long terme du capital et qui tolèrent les risques associés aux placements en actions étrangères.

**Avant d'investir dans un Fonds, vous devez prendre en considération vos autres placements et votre tolérance au risque.**

### Au sujet de l'impôt

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu pour tout gain réalisé dans le Fonds. Le montant dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et du fait que le Fonds est détenu ou non dans un régime enregistré, tel qu'un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

À noter que si vous détenez vos parts du Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds seront incluses dans votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

## Combien ça coûte?

Les tableaux suivants montrent les frais que vous pourriez devoir payer pour acquérir, détenir et vendre des titres du Fonds. Demandez à votre conseiller si d'autres séries peuvent vous convenir. Les frais varient selon la série.

### Frais d'acquisition

Vous pourriez devoir choisir une option de frais d'acquisition au moment d'acquérir des titres du Fonds. Demandez à votre conseiller de vous expliquer les avantages et les inconvénients des options offertes.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Fonctionnement
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Sans frais	0,0 %	0 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous ne payez habituellement aucuns frais de rachat quand vous vendez des titres acquis selon l'option sans frais.</li> </ul>

### Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ces frais réduisent le rendement annuel du Fonds.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les frais du Fonds totalisent 3,22 % de sa valeur (environ 32 \$ par tranche de 1 000 \$ investis).

Taux annuel
(en % de l'actif du Fonds)

#### Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds. 3,07

#### Ratio des frais d'opération

Il s'agit des frais d'opération sur les placements du Fonds. 0,15

**Frais du Fonds** 3,22

### Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais applicables à la vente ou au transfert de titres détenus dans le Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais pour nombre excessif de substitutions	Si vous effectuez un nombre excessif de substitutions qui, à notre avis, pourraient avoir un effet préjudiciable, nous pourrions vous imposer des frais pouvant atteindre 3 % du montant de la substitution.
Frais pour opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat ou de la substitution qui est effectué au cours des 90 jours qui suivent l'acquisition du placement dans le Fonds. Ces frais sont payables au Fonds.

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un engagement d'acheter des titres d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la réception du prospectus simplifié, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures qui suivent la réception de la confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler un achat ou d'engager une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez cependant agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un conseiller juridique.

### Renseignements

Communiquez avec le Groupe Investors ou votre conseiller pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information sur le Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Au Québec :  
Groupe Investors  
2001, rue University, bureau 2000  
Montréal (Québec) H3A 2A6  
1-800-661-4578

Ailleurs au Canada :  
Groupe Investors  
447, av. Portage  
Winnipeg (Manitoba) R3C 3B6  
1-888-746-6344

www.groupeinvestors.com